

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### TIP TOP TTSEAL

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 00156-0125 Page 1 de 11

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

TIP TOP TTSEAL

Art.-No.

514 3540, 514 4440, 593 1239, 593 1291, 593 2129, 593 2670, 6210

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Produit d'étanchéité

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: REMA TIP TOP AG
Rue: Gruber Strasse 65
Lieu: D-85586 Poing

Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 100

Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:

sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)

ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Règlement (CE) nº 1272/2008

Acute Tox. 4; H302 Skin Sens. 1A; H317 STOT RE 2; H373

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

# Règlement (CE) nº 1272/2008

# Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Éthane-1,2-diol Nitrite de sodium

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Mention Attention

d'avertissement:

#### **Pictogrammes:**





# Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

# Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer les vapeurs.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **TIP TOP TTSEAL**

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 00156-0125 Page 2 de 11

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des veux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise.

P330 Rincer la bouche.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément aux réglementations locale et nationale.

#### 2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Solution aqueuse

#### Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification SGH	•		
107-21-1	Éthane-1,2-diol			< 35 %
	203-473-3	603-027-00-1	01-2119456816-28	
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H302 H373			
7632-00-0	Nitrite de sodium			< 1 %
	231-555-9	007-010-00-4	01-2119471863-27	
	Ox. Sol. 3, Acute Tox. 3, Ey			
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			< 0,05 %
	220-120-9	613-088-00-6	01-2120761540-60	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Ey H315 H318 H317 H400 H41			
2682-20-4	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one			< 0,1 %
	220-239-6	613-326-00-9	01-2120764690-50	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H311 H301 H314 H318 H317 H400 H410 EUH071			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### TIP TOP TTSEAL

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 00156-0125 Page 3 de 11

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de con	centrations spécifiques, facteurs M et ETA	
107-21-1	203-473-3	Éthane-1,2-diol	< 35 %
	dermique: DL	50 = 9530 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5840 mg/kg	
7632-00-0	231-555-9	Nitrite de sodium	< 1 %
	par voie orale:	DL50 = 180 mg/kg	
2634-33-5	220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	< 0,05 %
	par voie orale:	ATE = 500 mg/kg Skin Sens. 1; H317: >= 0,05 - 100	
2682-20-4	220-239-6	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	< 0,1 %
	par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg Skin Sens. 1A; H317: >= 0,0015 - 100 M acute; H400: M=10 M chron.; H410: M=1		

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

# Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.

#### Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

#### Après contact avec les yeux

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières.

# Après ingestion

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

Boire immédiatement beaucoup d'eau (si possible une suspension de charbon actif).

Appeler aussitôt un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée [rénales]

Peut provoquer une allergie cutanée.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Mousse, gaz carbonique (CO2), poudre chimique, eau pulvérisée Sable

# Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :

monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2) et oxydes d'azote (NOx).



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### TIP TOP TTSEAL

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 00156-0125 Page 4 de 11

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

#### Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

#### Pour les non-secouristes

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Pour les secouristes

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

## Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

# Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit d'étanchéité

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### TIP TOP TTSEAL

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 00156-0125 Page 5 de 11

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
107-21-1	Ethylèneglycol (vapeur)	20	52		VME (8 h)	
		40	104		VLE (15 min)	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

#### Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer,

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

#### Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en caoutchouc naturel, epaisseur de la couche minimum 0.6 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Lapren 706> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

# Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

# **Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Semi-liquide Couleur: Bleu-vert Odeur: Faible

pH-Valeur: 8 - 10

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: < 0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition Env. 100 °C
et intervalle d'ébullition:

Point de sublimation: n.a. Point de ramollissement: n.d.

Point d'éclair: Inflammabilité

solide/liquide: n.a. gaz: n.a.

# **Dangers d'explosion**

Produit non explosif.

n.a.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

	TIP TOP TTSEAL	
Date de révision: 01.06.2022	Code du produit: 00156-0125	Page 6 de 11
Limite inférieure d'explosivité:	n.d.	
Limite supérieure d'explosivité:	n.d.	
Température d'auto-inflammation:	n.d.	
Température d'inflammation spontanée		
solide:	n.a.	
gaz:	n.a.	
Température de décomposition:	n.d.	
Propriétés comburantes  Non oxyder.		
Pression de vapeur:	Env. 23 hPa	
Densité (à 20 °C):	1,1 g/cm³	
Densité apparente:	n.a.	
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Partiellement miscible	
Solubilité dans d'autres solvants n.d.		
Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.	
Viscosité dynamique:	n.d.	
Viscosité cinématique:	n.d.	
Durée d'écoulement:	n.d.	
Densité de vapeur relative:	n.d.	
Taux d'évaporation:	n.d.	
Épreuve de séparation du solvant:	n.d.	
Teneur en solvant:	< 35 %	
9.2. Autres informations		
Donnée non disponible		

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

# 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

# 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### TIP TOP TTSEAL

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 00156-0125 Page 7 de 11

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

Absence de données toxicologiques.

Nitrite de sodium

DL50/orale/rat: 180 mg/kg

Éthane-1,2-diol

DL50/orale/rat: 5840 mg/kg DL50/cutanée/lapin: 9530 mg/kg

#### ETAmél calculé

ATE (orale) 1360,7 mg/kg

#### Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one)

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Éthane-1,2-diol)

# Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

# 11.2. Informations sur les autres dangers

# Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

#### **Autres informations**

L'inhalation de vapeurs peut causer une légère irritation de la membrane muqueuse.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

# 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### TIP TOP TTSEAL

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 00156-0125 Page 8 de 11

# 12.7. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

#### Information supplémentaire

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

080409

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

#### L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<u>14.1. Numero ONU:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux seion cette reglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le

transport: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.4. Groupe d'emballage:

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport maritime (IMDG)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.1. Numéro ONU:

transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP TTSEAL

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 00156-0125 Page 9 de 11

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

ransport

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

2004/42/CE (COV): 0 %

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,4,6,7,9,10,11,12,13,14,15.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### TIP TOP TTSEAL

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 00156-0125 Page 10 de 11

#### Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

- classification as mistaling of strictline a stratage of anicot color to regionistic (-1) in 12122000 [-21]				
Classification	Procédure de classification			
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul			
Skin Sens. 1A; H317	Méthode de calcul			
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul			

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Peut aggraver un incendie; comburant.
Toxique en cas d'ingestion.
Nocif en cas d'ingestion.
Toxique par contact cutané.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Mortel par inhalation.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou
d'une exposition prolongée.
Très toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Corrosif pour les voies respiratoires.

# Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **TIP TOP TTSEAL**

Date de révision: 01.06.2022 Code du produit: 00156-0125 Page 11 de 11

correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)